

Commune de l'Île d'Aix

Informations sur les risques naturels et technologiques

pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 06-532 modifié
08-4199
12-1563

du 13 février 2006
27 octobre 2008
20 juin 2012

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

Prescrit	date	27 octobre 2008	aléa	Littoraux (érosion et submersion marines)
Application anticipée	date	6 mars 2012	aléa	Littoraux (érosion et submersion marines)
	date		aléa	
	date		aléa	
	date		aléa	
	date		aléa	

Les documents de référence sont :

La carte annexée à l'arrêté préfectoral de prescription du PPR n

Consultable sur Internet
Consultable sur Internet
Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

	date		effet	
	date		effet	
	date		effet	

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet
Consultable sur Internet
Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3 <input checked="" type="checkbox"/>	zone 2	zone 1

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

carte informative au 1/5 000 délimitant les zones exposées aux risques littoraux (érosion et submersion marines)

Nota : pas de cartographie pour le risque sismique, la totalité du territoire communal étant concernée

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date

Le préfet de département